



PB-PP1B-9/325
BELGIE(N)-BELGIQUE

AGRÉATION :
BUREAU DE DEPOT
LIEGE X
N°P.301.092

Réflexion & Action

Le mot du président.....	3
Actualité : les pensions	4-5
Actualité : fiscalité / impôts.....	5-6
Quelle place pour les Seniors en année électorale ?.....	7
Solutions des mots croisés :	7
Savez-vous que.....	8-10
Le film du mois.....	10
Echos de Verviers.....	11-12
Dates des groupes pour septembre 2024.....	12
Mots croisés.....	13
Le mot de l'Aumônier.....	14-15
Le mot de Tchantchès.....	16
Invitation aux 40 ans de R&A le 18/10.....	16



Editeur responsable: Jean-Marc Namotte- CSC LVO
Bd Saucy 10 - 4020 LIEGE - CSC tél: 04/340 70 00

NOS PERMANENCES À LA CSC

Calendrier des permanences pension de juillet à décembre 2024

A Liège :

en principe, les 2^o et 4^o vendredis du mois, de 9h30 à 12h à la CSC à Liège

Où ? A la CSC de Liège, boulevard Saucy 10 4020 Liège

Possibilité de contact via l'adresse mail : pensions.csc@gmail.com

Avec le nom de l'affilié et son numéro de téléphone et/ou son mail

le 12/07 (2ème) - le 23/08 (4ème) -

le 06/09 (1er) et le 20/09 - le 11/10 et le 25/10 - le 08/11 et le 22/11 - le 13/12
et le 27/12

A Verviers :

En principe, les 2^o et 4^o jeudis du mois, de 9h à 12h à la CSC de Verviers

Où ? Pont Léopold, 4 à 4800 Verviers

Contact par mail : pensions.csc.verviers@gmail.com ou par tél : 087/859982.

le 11/07 - le 22/08

le 12/09 et le 26/09 - le 10/10 et le 24/10 - le 14/11 et le 28/11 - le 12/12

Rappel : permanence pour les problèmes de pension du secteur privé uniquement (pas le secteur public, pas les enseignants, pas les «prépensions», pas les fins de contrat à l'occasion d'une arrivée à la pension).

Permanence fiscale

Le 3ème mardi du mois de 9h à 12h à la CSC,

Boulevard Saucy 10, 4020 Liège.



Ont collaboré :

Jules Baronheid, Michèle Baiwir, Anny et Vincent Cannella, Philippe Deceukelier,
Yveline Depluvrez, Emmanuelle Michel, Eric Quoibion,
Vincent Schwaiger, Françoise Wibrin



LE MOT DU PRÉSIDENT



Par Philippe Deceukelier

ON N'A RIEN POUR RIEN

**NOUS VIVONS UNE ÉPOQUE QUI
ADORE LA FACILITÉ. LES SPORTIFS
DE HAUT NIVEAU NE SOUFFRENT
PLUS, ILS « S'AMUSENT ».**



Les jeunes ne lisent plus de gros livres, ils regardent TikTok. Les gens ne discutent plus, ils font un post sur Facebook.

Mais, pour beaucoup de personnes, la vie n'est pas facile. Des fins de mois difficiles, l'éducation des enfants stressante, le travail exténuant,...

De même, la construction et le développement d'une organisation sociale comme la nôtre exigent des efforts.

Il ne suffit pas d'envoyer un mail pour que les gens viennent à nos réunions. Il ne suffit pas de partager une publication sur Facebook pour qu'ils viennent à notre manifestation. Il ne suffit pas d'un communiqué de presse pour qu'ils adhèrent à notre syndicat.

Le contact personnel est déterminant si nous voulons maintenir et élargir l'action des CSC Seniors. Cela demande du temps, de la volonté et des efforts. Demandez à ceux qui nous ont précédés comment ils s'y prenaient. Tous vous raconteront qu'ils ont construit notre mouvement par des contacts personnels, en invitant personnellement les collègues.

Non, la potion magique n'existe pas en matière de mouvement social. Si nous voulons des résultats, il faut faire des efforts. On n'a rien pour rien.

RÉFORME DES PENSIONS : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

➤➤➤ par Michèle Baiwir

Après une longue attente, le Gouvernement a fait voter une loi de réforme des pensions. C'est une mini-réforme. Pour rappel, la pension minimum a été augmentée et portée pour une carrière complète (sinon au prorata avec 30 ans de carrière minimum) à « 1500 € nets », puis devenue grâce à l'index 1773,35 € bruts au 1er mai 2024.

Cependant, l'aile droite du Gouvernement a voulu introduire une condition nouvelle à l'obtention de cette pension minimale, d'où la loi du 25/04/2024. Les nouveaux pensionnés à partir du 01/01/2025 devront justifier d'un certain nombre de jours effectifs de travail dans leur carrière pour y avoir droit, soit 5.000 jours travaillés, ce qui correspond à 16 années de 312 jours (régime 6 jours).

Cependant, cette règle ne concerne pas les personnes nées avant 1963, ni celles nées entre 63 et 68 qui ont déjà une carrière de 30 ans au 01/01/2025. Il est prévu un régime transitoire pour ceux nés entre 63 et 68 n'ayant pas les 30 ans de carrière et aussi des régimes dérogatoires, notamment pour les personnes ayant travaillé à temps partiel et les accueillantes d'enfants.

Bon à savoir : certains jours sont assimilés à du travail effectif (par ex., maladie couverte par le salaire garanti, chômage partiel,...). En cas de maladie de longue durée (plus de 5 ans), un régime spécial est prévu.

Soyons clairs : nous étions contre cette nouvelle condition qui est contraire à la solidarité de la sécurité sociale et nous lutterons pour éviter que cette condition ne soit pas introduite dans d'autres dispositions des pensions.

La nouvelle loi introduit aussi un bonus pension. Ce bonus sera octroyé aux personnes - pensionnées à partir de 2025 - qui, au lieu de partir en pension anticipée ou légale, continueront à travailler sans prendre leur pension.

Le travail effectué au-delà de la date possible de mise en pension et au plus tôt à dater du 01/07/2024 permettra d'engranger une somme nette au moment de la pension, soit sous forme de capital unique, soit sous forme de rente augmentant la pension. Ainsi, pour une 1ère année, une somme de 3 927,51 € nets serait versée pour un emploi à temps plein, pour la 2ème année : 7.855,02 € nets pour un emploi à temps plein et pour la 3ème année, 11.782,53 € nets pour un emploi à temps plein, soit en 3 ans : un bonus total net de 23 565,06 €.

Les montants sont majorés pour les personnes ayant plus de 43 ans de carrière. Ils feront l'objet d'adaptations en cas de travail à temps partiel ou d'années incomplètes.

Cet article donne une information générale qui doit être précisée dans chaque cas. Dès lors, pour toute question, il y a lieu de prendre contact avec les services pension des seniors.

ACTUALITÉS : FISCALITÉS ET IMPÔTS



Par Philippe Deceukelier

Vous avez probablement déjà rempli votre déclaration fiscale. Peut-être avez-vous fait calculer une estimation de votre impôt dû. Etiez-vous résigné ?

Révolté ? Indifférent ?

Et avez-vous entendu certains partis, pendant la campagne électorale, fulminer contre l'impôt qui est à un niveau intolérable ?

Deux nuances :

1. C'est grâce à l'impôt que nous vivons dans un pays développé. Tout n'y est pas parfait, loin de là, mais nous avons des écoles, des hôpitaux, des routes, des lignes électriques, une administration, ...

Ces équipements sont, au moins partiellement, payés par la collectivité, c'est-à-dire par l'impôt.

Allez dans des pays où les gens payent peu d'impôts. Vous verrez la misère, la pauvreté, la corruption et la débrouillardise.

2. Il est scandaleux que les riches paient proportionnellement moins d'impôts que les pauvres.

Selon les chiffres les plus récents de la Banque nationale belge (BNB), les 10% des Belges les plus riches détiennent plus de la moitié (55 %) du patrimoine net des ménages. Les 50 % les moins riches ne possèdent que 8,4 % du total (moins d'un dixième) (Le Soir 19/03/2024). Pourtant, le système fiscal fait porter les charges les plus lourdes sur les épaules les plus pauvres.



Pour la CSC, il faut d'urgence une juste contribution de l'ensemble des revenus : un impôt sur la fortune ; une taxation des revenus du capital ; une réforme fiscale en profondeur pour que l'impôt soit à nouveau progressif, transparent et juste.

Car, tournez-le comme vous voulez : notre pays a besoin d'impôts. La vraie question est : "qui paie et combien ?"

QUELLE PLACE POUR LES SENIORS EN ANNÉE ÉLECTORALE ?



Par Françoise Wibrin

Pour rappel, les deux journées de l'Université de printemps de mars dernier étaient très largement consacrées aux élections de juin et d'octobre, avec une lecture des programmes des différents partis dans les matières qui concernent plus particulièrement les Seniors, que ce soit au niveau fédéral ou dans les niveaux régionaux (Bruxelles et Wallonie) ou communaux.

Au travers de conférences ou de séances en ateliers participatifs, tous les membres présents ont pu prendre connaissance de l'attention portée ou non par les différents partis politiques sur la catégorie de plus en plus nombreuse que représentent les aîné.e.s dans notre société.

Le 9 juin, les citoyens se sont exprimés en faveur d'une majorité nettement marquée à droite, et ce dans les différentes régions du pays.

A l'heure d'écrire ces lignes, les négociations pour former des gouvernements sont en cours. En région wallonne, les responsables du MR et des Engagés semblent vouloir aller vite. Au niveau fédéral ou en Région bruxelloise, la situation est nettement moins claire. Par ailleurs, nous devrions voir revenir des politiques de rigueur, voire d'austérité, pour répondre aux normes européennes. La Belgique devrait économiser 30 milliards d'euros d'ici sept ans, soit 4,5 par an. Nous serons attentifs aux mesures décidées par nos gouvernements pour atteindre ces objectifs.

Il est trop tôt pour savoir quelle sera la place des seniors dans les différentes Déclarations de Politique. Nous espérons pouvoir y revenir dans le numéro de septembre, mais en tout cas, lors de l'assemblée des membres le 15 novembre prochain, nous y verrons sans doute plus clair dans les intentions de nos responsables concernant les besoins et attentes des seniors.

Solutions des mots croisés :

1. Suppression 2. Printemps 3. Dysfonctionnements 4. Importantes 5. Transition 6. Transformations 7. Important 8. Pauvreté 9. Autant 10. Résuma 11. Raplatir 12. Rarissime 13. Crise 14. Toutes 15. Faire 16. Terrifier 17. ROI 18. Tête 19. Mes 20. Re 21. Far 22. Are 23. En 24. Tension 25. Tendre 26. Ere 27. SEP 28. Ni 29. Écossaise 30. Oasis 31. Set 32. Minon 33. In 34. Néant 35. Ne 36. Taxer 37. Avenir 38. Nord 39. Ere 40. Née 41. Moyennant 42. Pro 43. Ranz 44. Re.

SAVEZ-VOUS QUE ?



Par Vincent Schwaiger

● Savez-vous Que ? ...

Si vous n'avez pas de smartphone ou d'adresse e-mail : pas de carte de fidélité !

« Les cartes de fidélité sont petit à petit remplacées par des **applications numériques**. De quoi encore augmenter la fracture numérique ».

Une pratique qui exclut :

« Cela peut être choquant d'un point de vue moral, mais je pense que ce ne soit malheureusement pas critiquable juridiquement.

Il y a toute une série d'entreprises qui ne sont actives que sur internet, cela voudrait dire qu'elles constitueraient aussi une discrimination ».

Test-Achats déplore fortement ce genre de pratique, car elle extrait tout un pan de la société, « notamment de nombreux Seniors » qui ne peuvent ou ne souhaitent pas suivre le train du tout numérique.

Nous pensons que nos autorités devraient y être beaucoup plus attentives, d'autant plus que, selon les chiffres de la fondation Roi Baudouin, 40 % des Belges sont à risque d'exclusion numérique, ce qui est très loin d'être négligeable.

● Savez-vous Que ? ...

Environnement, vos chiens en balade...

Si les chiens ne sont pas tenus en laisse, risque-t-on une amende de 750 € ?

En France, la loi à ce sujet se fait de plus en plus stricte. Cette année 2024, elle est particulièrement répressive puisque les propriétaires qui laissent divaguer leur chien en forêt risquent jusqu'à 750 € d'amende.

Chez nous, en Belgique, les règles ne sont pas les mêmes. Le code forestier qui concerne la Région Wallonne, interdit purement et simplement de ne pas tenir son animal de compagnie en laisse dans les forêts et les bois.

Même si votre toutou vous obéit au doigt et à l'œil, il doit donc être attaché. «Si le propriétaire est contrôlé par un agent du DNF (Département Nature et Forêts) alors qu'il ne tient pas son animal en laisse, il peut recevoir une amende de 75€ en perception immédiate ou à payer dans les 5 jours, dit-on auprès du DNF. Si la personne est en tort et n'accepte pas la perception immédiate, l'agent peut doubler le montant de l'amende qui passe alors à 150€. Le propriétaire peut aussi contester l'amende et être convoqué pour une audition, il risque alors de devoir payer un montant compris entre 1 et 2000€. En dehors des bois, la règle est la même : les chiens doivent aussi être tenus en laisse, en ville comme à la campagne.

● Savez-vous Que ? ...

BNP Paribas Fortis propose deux types de pack aux anciens clients de Bpost Banque.

Les anciens clients de la banque Bpost sont aujourd'hui regroupés chez BNP Paribas Fortis. Cela implique quelques changements.

Gabrielle nous a envoyé cette question par lettre :

« Si je me présente au guichet de Bpost, devenu BNP Paribas Fortis et étant cliente de Bpost, on refuse de me donner le solde de mon compte si je n'opère pas de retrait d'argent. Sommes-nous devenus une dictature dans notre pays ? PS : retrait d'argent de 2 € pour savoir le solde de mon compte ».

La banque de Bpost a été reprise en janvier 2024 par le groupe BNP Paribas Fortis. Nous avons contacté la porte-parole qui d'emblée nous a répondu qu'elle n'était pas au courant de ce genre de pratique. « Demander le solde de son compte n'est pas vraiment une opération cash, mais cela ne pose pas de problème, explique Hilde Junius. Les collaborateurs de Bpost n'ont pas changé, ils sont juste devenus agents BNP Paribas Fortis».

Il n'y a donc, selon Hilde Junius, pas de raison pour eux de refuser un tel acte pour un client qui avait ses habitudes depuis longtemps.

« Pour nos clients, nous proposons deux types de pack. L'Easy Go avec, comme premier point de contact, le bureau de poste, et l'Easy guide en relation avec les agences BNP Paribas Fortis, qui travaillent pratiquement uniquement sur rendez-vous.

Auparavant, Bpost disposait d'automates self banque, mais ils ont été supprimés. Les opérations devaient donc se faire aux guichets ».

Une situation temporaire.

« Nous avons renouvelé les cartes des clients Bpost. Tout le monde devrait avoir reçu sa carte à présent. Jusque-là, les clients pouvaient voir leur solde en se rendant à un distributeur Batopin, mais pas à un distributeur BNP. Avec leur nouvelle carte, ils auront accès à tous les services sur les machines BNP et Fintro».

Il est en outre possible de consulter le solde de son compte par téléphone et Hilde Junius de conclure :

« Nous allons nous renseigner pour voir ce qu'il s'est passé concernant ce client » ...

LE FILM DU MOIS



Par Françoise Wibrin



Dans ce film, on suit un braqueur et son fils qui ne trouvent pas d'autre moyen pour échapper à la police que de monter dans un bus emmenant un groupe de personnes handicapées pour un séjour dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap. Ils trouvent ainsi refuge tout en se faisant passer pour un éducateur spécialisé et un pensionnaire.

Pendant cette semaine, ils n'ont pas d'autre choix que de s'intégrer et de faire croire que le fils, lui aussi, a un « p'tit truc en plus », tout en faisant la découverte d'une belle expérience humaine qui les changera à jamais.

Ce premier long-métrage d'Artus nous fait rencontrer des personnages attachants, un métier trop peu connu et une réalité bien éloignée de la nôtre. Tout ça avec beaucoup d'humour, de simplicité et de légèreté.

En ce début d'été, une belle occasion de découvrir un film tous publics, qui permet d'avoir un autre regard sur le handicap !

ECHOS DE VERVIERS



Par Françoise Simar

Petite rétrospective de nos dernières assemblées mensuelles de la CSC Seniors de Verviers.

En avril et mai, nous avons organisé des rencontres avec les représentants des principaux partis candidats aux élections de juin.

En avril : MR et PTB ; en mai : PS, Ecolo, Défi et Les Engagés (invités en avril mais qui, à cause d'un petit "couac" d'agenda, n'avaient pas pu venir).

Les assemblées se sont très bien déroulées mais nous avons quand même regretté le manque d'enthousiasme de nos membres. Ils n'étaient pas très nombreux à participer alors que notre but était de les sensibiliser au fait de voter et d'être informé sur les points importants concernant les aînés dans les différents programmes des partis.

En juin, comme chaque année, place à " la journée conviviale". Cette journée nous a conduits dans la région de Viroinval.

Le matin, nous avons visité "La ferme de la Sauvenière" à Couvin, ferme d'élevage de canards. Une visite bien intéressante et largement expliquée, commentée par la patronne de cette exploitation. Une charmante dame, amoureuse de son métier et très respectueuse du bien-être animal, n'en déplaise aux "détracteurs" de ce type d' élevage. Cette visite s'est terminée par une dégustation de quelques produits accompagnés par un excellent verre de vin moelleux.

Le repas de midi à "La brasserie des Fagnes" à Mariembourg était délicieux, servi par un personnel très sympathique.

L'après-midi, à bord du petit train touristique, nous avons découvert le Fondry des chiens à Nismes. Les photographes amateurs du groupe ont pu, à loisir, faire des photos des orchidées sauvages et des paléo-gouffres du site.

Le soleil étant de la partie durant toute la journée et avec la présence d'une guide vraiment super, cette excursion a été une réussite.

Nous préparons activement le programme des assemblées du 2ème semestre 2024.

En septembre, ce sera l'assemblée de rentrée où nous inviterons Isabelle Debroux pour les actus de rentrée et futures actions...

Pour octobre et novembre, 2 ou 3 idées : retour sur les élections européennes, les élections communales, la participation citoyenne au niveau communal, le carnet de vie présenté par Enéo Verviers.

En décembre : venue de Saint Nicolas et une petite animation "cuisine facile" en vue des fêtes de fin d'année.

Nous rappelons que nos amis liégeois sont les bienvenus à nos assemblées.

Bonnes vacances à toutes et tous,
Au plaisir de vous rencontrer !



DATES DES GROUPES POUR SEPTEMBRE 2024

Pour tous les groupes locaux, la réunion de septembre aura lieu aux jours et heures habituels

Amay : 3ème mardi à 19h - Ans : 1er jeudi à 13h45 - Fléron : 2ème mardi à 14h - Hannut-Waremme : 4ème jeudi à 14h - Herstal : 3ème mardi à 13h45 - La Brouck Trooz : 1er jeudi à 14h - **Liège ville : !! 2ème mardi à 14h** - Seraing-Ougrée : 4ème jeudi à 14h - Vottem : 1er mardi à 13h45.

Les thèmes seront annoncés via les invitations. Pour les mois d'octobre à décembre, les programmes paraîtront dans le R&A de septembre.

Verviers - Assemblée régionale : 1er vendredi de chaque mois de 14h à 16h30 (cf. ci-dessus)

le 06/09 : assemblée de rentrée avec la présence d'Isabelle Debroux

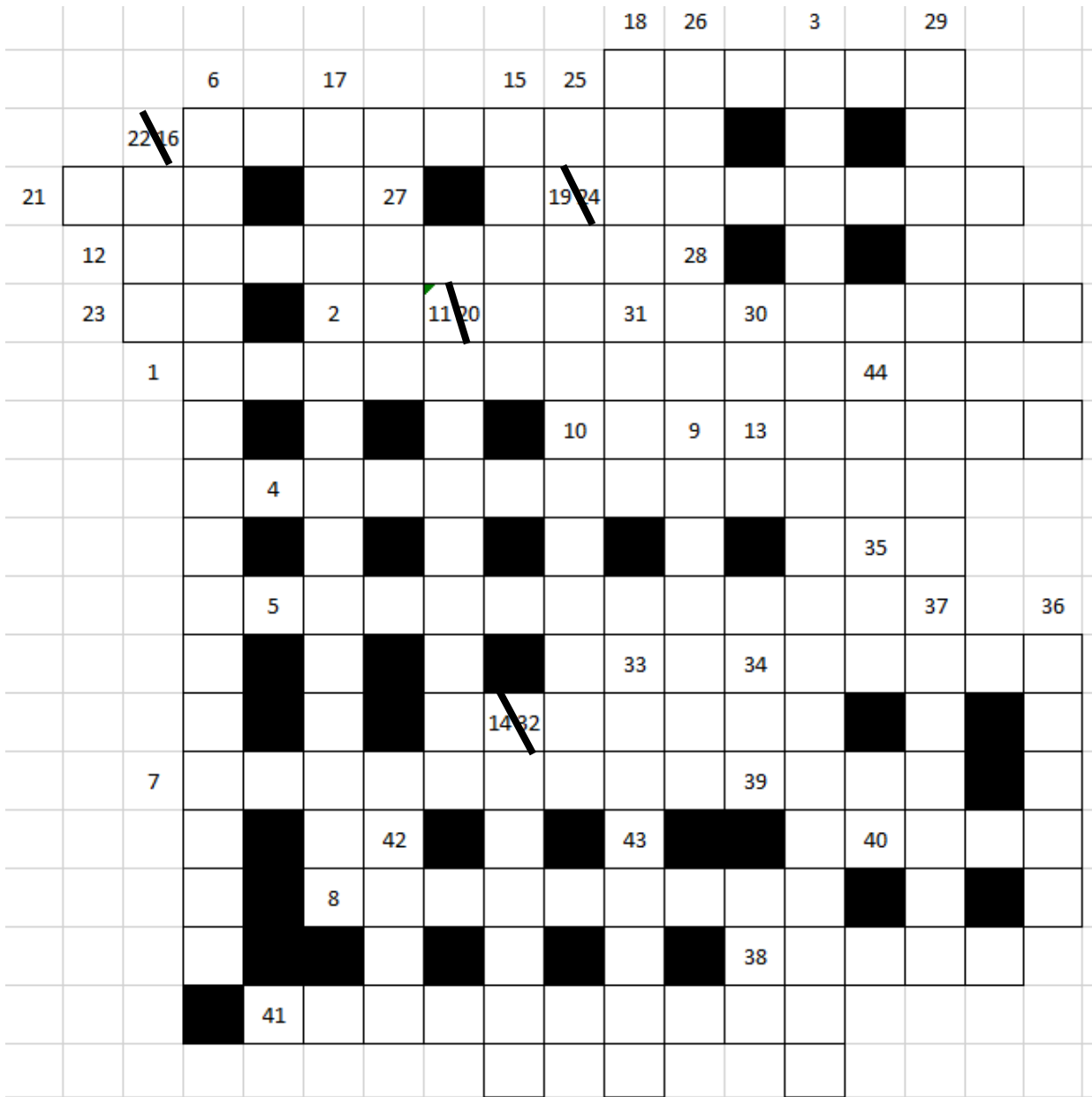
le 04/10 - le 08/11 : thèmes à définir

le 06/12 : Saint-Nicolas - Atelier "Cuisine facile"

MOTS CROISÉS



Par Yveline Depluvrez



Mots croisés - définitions :

1. Disparition 2. Après l'hiver 3. Troubles du fonctionnement 4. Sérieuses 5. Liaison 6. Modifications 7. Nécessaire 8. Carence 9. Marque d'égalité de valeur 10. Résumer 3ème pers. sing. passé simple 11. Rendre plat 12. Très rare 13. Conflit 14. Totales 15. Réaliser 16. Frapper de terreur 17. Règlement d'Ordre Intérieur 18. Au-dessus des épaules 19. Adj. Pos. 20. Après do 21. Flan breton 22. Unité de mesure 23. Préposition 24. Pression 25. Converger 26. Période historique 27. Pièce de charrue 28. Double négatif 29. Qui vient d'Ecosse 30. Désert 31. Manche au tennis 32. Chaton (amas de poussière) 33. À la mode 34. Insignifiance 35. Nord-Est 36. Imposer 37. Futur 38. L'opposé du sud 39. Période historique 40. Venue au monde 41. En échange de 42. Professionnel 43. Chant populaire Suisse 44. Dieu soleil.

LE MOT DE L'AUMONIER



Par Eric Quoibion

6 juin 2024 ... il est venu le temps de ne jamais oublier !

"Les sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone". Ces vers de Paul Verlaine (poète français du 19ème siècle) sont certainement les plus connus : ils sont aussi ceux diffusés pour annoncer le débarquement des alliés en Normandie et dont nous avons fêté les 80 ans le 6 juin dernier.

Ce temps d'anniversaire qui s'est ouvert ce mercredi 6 juin doit nous rappeler ce que c'est de vivre sous le joug du fascisme. Notre actualité l'exige ! L'extrême droite et le populisme prennent le dessus et leurs propos sont banalisés en Europe et ailleurs dans le monde, dans les sondages, mais aussi dans les urnes et surtout dans les esprits de bon nombre de concitoyens qui n'hésitent plus à redire ou à surenchérir et à haute voix des mots et des idées haineuses, racistes, xénophobes et d'exclusions..., menaçant toujours plus la démocratie elle-même. Et puis il y a la montée des autoritarismes partout dans le monde, des modes de gouvernement qui s'appuient sur les peurs et les divisions, les mensonges et les contre-vérités.



Il faut écouter tant que c'est encore possible ce qui s'est passé en Europe il y a 80 ans. Et rappeler aux jeunes et moins jeunes ce que c'est que de vivre sous le joug du fascisme. Car le risque est d'oublier les leçons de cette époque où ces mêmes cris, rejets et exclusions, où ces mêmes politiques trouvaient écho dans la population en ces années de fin 1930. Ne nous considérons pas comme plus évolués ou plus avisés : qui aurait pu croire qu'un petit homme (Hitler) aurait ainsi mis le monde à feu et à sang ? Dans une Allemagne culturellement aussi avancée et créatrice, qui aurait pu imaginer l'instauration de l'holocauste où des millions de personnes ont perdu la vie avec la bénédiction d'une population instrumentalisée ?

Les discours fascistes et les propos haineux d'aujourd'hui ne sont pas que des mots, ils agissent, ils légitiment de nouvelles politiques extrémistes ; ils tueront une nouvelle fois !



Ne tombons pas dans la résignation (comme le laisserait sous-entendre la suite des vers du poème de Paul Verlaine ; « et je m'en vais au vent mauvais... pareil à la feuille morte »), que du contraire. Nous savons quelle est la seule réponse légitime face à l'extrême droite et qui tient dans un tout autre programme, un projet de justice sociale, de solidarité et de démocratie véritable. Il nous faut nous mobiliser contre l'extrême droite. Œuvrons pour des projets qui donnent à espérer et qui nous rassemblent toujours plus davantage !

En cette fin d'année sociale, ayons le cœur à nous souvenir et à ne jamais nous résigner. N'acceptons jamais ces propos fascistes et n'ayons de cesse de les dénoncer !

De belles vacances à toutes et tous !

LE MOT DE TCHANTCHÈS



Par Jules Baronheid

- **Dihez m'fi, avève vèyou so les gazètes, li prix des fritches va surmint augmenter après les vacances ?**
- A cause des pluies incessantes de ces deux derniers mois, les producteurs n'ont pas su planter les pommes de terre.
- **Lès cis qu'on sayi on vèyou leu cromptes pouris èt on piérdou pu d'el mitant !**
- Comme la production accuse un sérieux retard, les tubercules n'arriveront pas à maturité, ni à la grosseur voulue, ce qui aura comme conséquence une augmentation des prix.
- **Binamé bon dju, qu'éne è afères qu'on vike po l'moumint. Les inondâtions, les guères divint saqwant payis et ôtes parts i fèt trop tchôs !**
- Malheureusement oui, Tchantchès, c'est pour cela que nous devons faire des sacrifices pour respecter plus notre planète, polluer beaucoup moins et surtout moins gaspiller.
- **Awè dimanant optimis. So coula dji m'va alé beûre on p'tit pèket po rouvis tot nos histous.**

ASSEMBLÉE DES CSC SENIORS : NOTRE PASSÉ ET NOTRE AVENIR

Bloquez déjà l'après-midi du **vendredi 18 octobre !**

Les CSC Seniors de la Province de Liège vous invitent à une assemblée générale à la CSC de Liège.

Au programme :

- Notre journal « Réflexion & Action » existe depuis 40 ans. Cela mérite un coup d'oeil dans le rétroviseur.
- Regarder en arrière, oui, mais pour mieux regarder devant : qu'attendez-vous de notre mouvement, comment pouvons-nous continuer à nous développer ?
- Un moment de convivialité autour d'un morceau de tarte et d'un café.

Ce sera intéressant, instructif et amusant. Marquez déjà la date dans votre agenda !